



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
HANAU LA PETITE PIERRE

AGENT TECHNIQUE

A 17 heures 30 par semaine évolutif

La Communauté de Communes de Hanau-La Petite Pierre regroupe 38 communes (27.162 habitants), à 45 mn de Strasbourg.

Une qualité de vie appréciée

Situé en partie sur le périmètre du Parc naturel régional des Vosges du Nord, ce territoire, doté de nombreux équipements, comprend un riche patrimoine historique et naturel où se cultive un certain art de vivre.

Un territoire de projets

Notre collectivité en plein développement comprend 107 agents et exerce de nombreuses compétences. Dans un contexte dynamique et de forte volonté d'optimisation des moyens et des résultats, elle recrute, un agent technique, qui intégrera le service commun. Cet agent sera affecté du 1^{er} mars au 30 avril à la commune d'Erckartswiller mais pourra, en cas de besoin, intervenir au sein d'autres communes faisant partie du service technique commun. La durée hebdomadaire de service pour cette période sera de 17 heures 30.

L'agent travaillera par roulement sur 2 semaines (1 semaine 3 jours et 1 semaine 2 jours).

A compter du 1^{er} mai, cet agent sera affecté à la commune d'Erckartswiller (18h) et à la commune de Buswiller (10h avec un roulement sur 2 semaines (1 semaine = 1 jour et 1 semaine = 2 jours) pour une durée hebdomadaire de service de 28 heures sur 4 jours (à définir).

MISSIONS

- **Entretien et mettre en valeur les espaces verts et naturels de la commune** : tonte, débroussaillage, taille des arbustes et des massifs, élagage des arbres, ramassage des feuilles mortes, désherbage, fleurissement, travaux d'entretien des espaces sportifs...
- **Nettoyer les espaces publics de la commune** : balayer, ramasser les déchets, vider les poubelles, nettoyer le mobilier public...
- **Réaliser de petits travaux de maintenance de premier niveau des bâtiments** : identifier et signaler les dysfonctionnements d'un bâtiment, effectuer les travaux courant d'entretien (maçonnerie, plâtrerie, peinture, électricité, serrurerie, chauffage, menuiserie, plomberie) ;
- **Entretien la voirie communale** : réparer les dégradations de voirie de premier niveau, poser et remettre en état le mobilier urbain et la signalétique;
- **Assurer l'entretien courant des matériels et engins** : réaliser des réparations et dépannages de premier niveau. Organiser la maintenance, nettoyer et entretenir les outils, équipements et matériels, appliquer les règles d'utilisation et de stockage des matériels et produits ;
- **Nettoyage des bureaux, de l'atelier, de la salle socioculturelle et de la bibliothèque** : veiller à la propreté des locaux (sols et fenêtres) Passage tous les quinze jours en mairie et selon les besoins dans les autres locaux
- **Manutention** : déplacement et manutention de charges (mobilier...), monter et démonter les chapiteaux ;
- **Déneigement** le cas échéant.

COMPETENCES ATTENDUES

- Savoir lire un plan, une représentation technique, une notice.
- Connaître les règles de santé et sécurité au travail, et appliquer les règles de sécurité aux usagers.
- Savoir organiser son activité et rendre compte.
- Capacité d'analyse des dysfonctionnements et prise d'initiative.
- Connaissances des règles d'hygiène et de sécurité.
- Sens de l'écoute et de l'observation.
- Sens du service public.
- Rigueur

DIPLOME

- Au minimum un CAP dans les espaces verts ou dans le domaine bâtimentaire

CONDITIONS D'EXERCICE

- 17 heures 30 par semaine évolutif à 28 heures par semaine
- L'agent pourra être amené à travailler (ponctuellement) davantage entre mai et octobre
- Agent intégré au service commun, qui pourra ponctuellement intervenir dans une autre commune de la communauté de communes adhérentes au service
- Grade : adjoint technique
- Disponibilité ponctuelle les week-ends et jours fériés
- Résidence administrative : ERCKARTSWILLER et BUSWILLER
- Permis de conduire et véhicule indispensable

REMUNERATION

- Rémunération statutaire
- Régime indemnitaire
- Tickets restaurant
- Participation mutuelle et prévoyance
- Œuvres sociales

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

A pourvoir à compter du 1^{er} mars 2025

Poste à 10 heures par semaine

Fondement juridique : titulaire de la fonction publique territoriale ou contractuel 1 an renouvelable

La lettre de candidature accompagnée du C.V. sera adressée directement auprès du service Ressources Humaines de la Communauté de Communes de Hanau-La Petite Pierre à l'adresse mail suivante : emploi@hanau-lapetitepierre.alsace pour le 17 février 2025 au plus tard.

Merci de préciser que vous postulez pour le poste d'agent technique lors du dépôt de votre acte de candidature.

Au regard de la loi relative à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, il est rappelé que cet emploi est accessible à tous sans aucune discrimination.

